





A. le

# DES DEVOIRS DES ROIS

ENVERS LES PEUPLES

# ET DES PEUPLES

ENVERS LES ROIS,  
ET DE LEURS DROITS RÉCIPROQUES;

PAR M. B. ALCIATOR.



Les Peuples n'ont été jusqu'ici plus ou moins malheureux sans reniement, qu'à mesure qu'ils se sont plus ou moins écartés de la nature : ils ont perdu de vue l'origine de leurs droits.



DE LA VEUVE FAURE, IMPRIMEUR  
A PÉRIGUEUX,  
CHEZ LA VEUVE FAURE, IMPRIMEUR  
DE LA PRÉFECTURE ET DES TRIBUNAUX.

PZ35

1851.

E.P.  
PZ 35  
C 1280043

# OBSERVATIONS

## AU LECTEUR.

---

AVANT d'entrer en matière, je veux essayer de détruire un préjugé qui est celui de la plupart des lecteurs. Lorsqu'ils veulent lire un ouvrage quelconque, ils commencent toujours par s'informer qui l'a écrit. Est-ce un jeune homme? C'en est fait : suivant l'opinion bonne ou mauvaise qu'on a de lui, son ouvrage est déjà jugé, avant même d'être lu; aussi, que s'en suit-il? Il s'en suit que la vérité entre difficilement dans notre cœur, parce que nous la lisons avec un esprit prévenu. Or, une pareille conduite ne saurait appartenir qu'à des hommes profondément ignorants, ou peu désireux de connaître la vérité.

Je ne conteste point cependant qu'un jeune homme, par cela même qu'il est jeune, est censé être, plus que tout autre, sujet à l'erreur, surtout quand il s'avise de ne parler et ne raisonner que d'après lui-même, comme je le fais dans cette petite brochure. Mais si j'ai le bonheur de réussir; si j'ai le bonheur, dis-je, de trouver ce que je cherchais, la vérité, qu'importe que je sois *jeune homme* ou *homme fait*? N'ai-je pas atteint mon but?

Je supplie donc le lecteur d'oublier entièrement le *jeune homme*, pour ne faire attention qu'à ce qu'il dit ; mais je le supplie aussi de me lire d'un bout à l'autre et de ne pas me lire avec trop de légèreté, s'il ne veut pas s'exposer à me juger trop légèrement. Daus des matières si sérieuses, si importantes, tout, jusqu'aux mots, doit être pesé, examiné avec soin, et un homme qui se respecte, un homme qui chérit la vérité, doit se montrer toujours très circonspect dans ses jugements et ses assertions. Si je suis dans l'erreur, qu'on me condamne sans pitié, on en a le droit ; mais si, encore une fois, j'ai été assez heureux pour ne dire que des choses justes, il me semble que j'ai droit également à l'impartialité du public.

Je ferai encore quelques observations. Ceux qui ne veulent voir dans un écrit que des bons mots, que quelques phrases bien tournées, peuvent se dispenser de me lire. Ce n'est pas pour eux que j'ai pris la plume : je suis loin d'avoir voulu perdre mon temps à amuser des esprits frivoles.

J'éprouve du dépit quand j'entends dire tous les jours de tel ou tel ouvrage qu'il est assez bien écrit, que *le style en est assez élégant*. Pour moi, ce n'est pas ce que je demande au lecteur : je lui demande si j'ai trouvé la vérité que je cher-

chais. S'il répond *oui*, il ne m'en faut pas davantage; c'est le plus bel éloge qu'il puisse me faire.

J'ai parlé un peu *politique* dans mon dernier ouvrage, et j'ai l'air de tenir aujourd'hui un tout autre langage que celui que je tenais alors; il n'en est rien cependant. Quoique ma façon de penser ait bien changé, elle n'a pas changé sur ce que j'ai dit publiquement; tout ce que j'ai dit, je le dirais encore plus fortement s'il le fallait. Dans mon dernier ouvrage, j'ai songé à prendre les choses, non telles qu'elles devraient être, mais telles qu'elles sont, et, je suis forcé de l'avouer, je n'ai trouvé que des abus à flétrir.

Je dois rendre compte maintenant du changement qui s'est opéré dans mes idées.

Depuis plusieurs mois, j'éprouvais de continues inquiétudes sur mes opinions. Quand je parlais en faveur de ce qu'on appelle la *légitimité*, j'entendais au fond de moi-même je ne quelle voix puissante qui me disait que c'est une chose absurde, mais j'étais trop aveugle encore pour m'expliquer cette absurdité. Quand j'osais témoigner de l'estime pour un monosyllabe auquel on attribue la vertu d'ennoblir, pour des titres de *comtes*, de *ducs*, de *marquis* et autres *bêtises* pareilles, alors une honte invo-

lontaire s'emparaît de moi, mais je n'en restais pas moins muet sur d'odieux préjugés que tous les gouvernements tolèrent. En un mot, je ne savais trop que penser et que croire touchant mes opinions, et, quand je parlais, l'erreur sortait presque toujours de préférence de ma bouche.

J'ai senti bientôt le besoin de m'instruire pour m'éclairer, de réfléchir pour penser juste. J'ai lu et étudié l'histoire; quoique bien jeune encore, j'ai étudié et connu les hommes; c'est ainsi que je me suis enrichi des lumières de l'expérience: l'expérience est mère de la vérité.

Dès-lors j'ai commencé à me faire une opinion fixe: ma conscience a cessé d'avoir deux voix, et je suis tranquille.

Je sais bien que l'envie, qui ne dort jamais, ne se contentera pas de mes raisons. Elle épiera mes démarches, elle me supposera des vues que je n'ai point, peut-être des vues de *célébrité* ou d'*intérêt*; mais toutes ses attaques seront vaines, car je suis disposé d'avance à la laisser bien au-dessous de moi. Je n'ignorais pas, d'ailleurs, quand je prenais la plume, qu'oser dire la vérité aux hommes, c'est livrer notre réputation aux traits de l'envie.

---

DES  
**DEVOIRS DES ROIS**  
ENVERS LES PEUPLES  
ET DES PEUPLES ENVERS LES ROIS,  
ET DE LEURS DROITS RÉCIPROQUES.

---

**J**'ENTREPRENDS de traiter une question qui intéresse le genre humain tout entier. C'est de cette question, bien ou mal comprise, bien ou mal interprétée, qu'a toujours dépendu le bonheur ou le malheur des états.

Jusqu'à présent, la vérité n'a presque pas cessé d'être confondue avec ce qui n'est pas elle. Il est temps enfin que cette fille du ciel, qui aurait dû être destinée, dès le commencement, à tenir seule le sceptre du monde, sorte avec éclat du profond oubli où l'ont ensevelie de concert et l'orgueil des souverains et l'aveuglement des peuples.

Dans la carrière que je me propose de parcourir, je montrerai l'homme, non pas tel que l'ont fait d'odieux préjugés, mais tel qu'il doit être, libre, comme l'a créé la nature. Ici seront signalés au juste ressentiment des peuples

ces rois ambitieux qui, les premiers, ont osé faire de leur ambition cupide la suprême loi, outre-passé les droits que leur avait tracés le pacte social, et ne voir, dans le grand art de régner, que l'art ignoble d'inventer des hochets propres à satisfaire leur âme basse et hautaine. Jei encore seront mis à leur place tous ces égoïstes privilégiés, dont les priviléges sont un attentat sans cesse existant à l'égalité qui doit régner parmi les hommes, qui, rassasiés chaque jour des faveurs du monarque, faveurs injustes qu'ils ont le pouvoir de transmettre jusqu'à leurs derniers neveux, n'ont pas honte de se prévaloir, en face même de l'honnête citoyen, d'un vain titre que, d'ailleurs, toute leur conduite réprouve.

Ainsi donc, qu'on n'ait pas lieu de s'étonner si j'émetts dans cette brochure des principes qui, peut-être, déplairont d'abord par leur nouveauté, mais qu'on embrassera avec enthousiasme quand on en aura pesé toutes les heureuses conséquences. Au reste, ce n'est qu'en faisant une étude réfléchie de l'histoire qu'on pourra me comprendre; c'est en remontant aux grandes causes, qui préparent lentement ou précipitent la chute des empires, que les hommes apprendront à fonder des gouvernements solides.

Pour se faire une idée juste des obligations qui accompagnent la royauté, il est essentiel d'examiner d'abord quels durent être, dans le principe, les engagements contractés entre un peuple et un roi, un roi et un peuple ; ensuite, de définir exactement le cercle où doivent être circonscrits tous les droits qui la constituent. Je remonte donc à son origine (\*).

Tant que le genre humain fut concentré dans un petit nombre de familles, il n'y eut d'autorité parmi les hommes que celle que la nature donnait aux pères sur leurs enfants ; mais bientôt les générations se multiplièrent, le même sol ne put suffire aux mêmes habitants, et ils furent contraints de se disperser. D'ailleurs, une terre immense s'offrait devant eux : la curiosité, qui nous est naturelle et qui nous porte à étendre de plus en plus nos découvertes, dut nécessairement leur suggérer l'idée d'entreprendre des voyages. Ils partent donc, les uns d'un côté, les autres d'un autre ; ils rencontrent sur leur passage des contrées riantes et fertiles : elles leur plaisent, et ils en font leur séjour.

(\*) Plusieurs écrivains ont tiré beaucoup de conjectures sur l'origine de la souveraineté, mais toutes m'ont paru peu fondées ; je n'ai pas cru devoir les transcrire. Celles que j'expose ici me semblent plus vraisemblables. Au reste, le lecteur éclairé en jugera ; je le prie de ne pas perdre de vue la liaison des idées.

Peu à peu les besoins avaient fait naître l'industrie, et l'on avait appris à se vêtir et à se loger. Il en a été à peu près de même de tous les arts ; ils naquirent des besoins de l'homme.

Cependant tous ces petits peuples qui se dispersèrent au loin ne purent se fixer dans des pays également avantageux. Des guerres ne tardèrent pas à éclater ; les uns voulurent s'emparer du bien des autres, et ceci est tout naturel : l'homme, dans l'état de sauvage, ne connaît d'autre loi que son bien-être.

L'idée d'attaque amena l'idée de défense. Tous les membres d'un même peuple, étant réunis par un intérêt commun, parce que tous habitaient un même lieu, durent concerter ensemble sur les moyens de repousser l'ennemi ; mais tous ne pouvaient donner des conseils également salutaires : il se trouva nécessairement un homme plus avisé, plus sage que les autres ; son avis l'emporta ; on consentit à se laisser guider par lui ; on en vint au mains, et le succès dut favoriser l'entreprise, parce que, combattant sous les ordres d'un chef, on combattait avec plus d'ensemble.

Dès-lors les hommes sentirent la nécessité de se laisser conduire par les conseils d'un homme sage, et, en peu de temps, de même que les besoins avaient fait naître l'industrie, les besoins firent naître les lois.

Ce fut donc au seul mérite qu'on décerna en premier lieu l'honneur du commandement : Que dis-je ? Ce n'était pas même un commandement ; le chef de la nation ne portait point de diadème ; il n'était revêtu d'aucun signe distinctif qui marquât sa supériorité sur les autres ; il n'avait de supériorité que celle que lui donnaient ses talents et sa vertu ; il se contentait d'exposer son avis, de proposer une loi, et le peuple approuvait ou désapprouvait, selon qu'il y allait de l'intérêt de tous. Par ce moyen, tout le monde était libre, tout le monde était heureux.

Mais insensiblement ce titre flatteur de *chef de la nation*, qu'on aurait dû toujours n'accorder qu'au mérite, finit par devenir le prix de l'ambition et de l'orgueil ; on le déferait au plus sage, et chacun prétendit être le plus sage : l'esprit de parti s'en mêla ; des disputes s'élevèrent, et l'on n'obtint plus la royauté que par cabale.

C'est alors que cette royauté commença à dégénérer en despotisme. L'orgueilleux, qui s'était vu couronner par la force, ne tarda pas à voir dans ses sujets des hommes d'une autre nature que lui. Dans l'espoir de le leur faire sentir, il dédaigna de s'habiller comme eux ; il lui fallut de magnifiques vêtements, un sceptre, puis un palais. Plus tard, il acheva de jeter les fondements de la tyrannie ; les hommes qui sa-



vaient le mieux seconder son ambition , flatter ses vices , furent ceux qui composèrent sa cour : il créa des charges , des dignités de toute espèce , et les courtisans se levèrent en soule ; il établit des priviléges , et les peuples furent esclaves .

Je m'arrête , car je sens que j'irais plus loin que je ne m'étais d'abord proposé ; j'ai dit jusqu'ici tout ce que je voulais dire . J'ai cherché à découvrir qu'elle a dû être l'origine de la souveraineté , et si je n'ai pu tirer que de simples conjectures sur des temps qui nous sont inconnus , au moins ces conjectures sont elles conformes à la raison . Que quelqu'un ose le nier , et il se trouvera toujours dans la nécessité de soutenir de deux choses l'une : Ou que le premier qui fut roi fut un homme qui dit à ses semblables : *Je suis votre maître , et que ses semblables courbèrent docilement la tête sous le joug qu'on prétendait leur imposer ; ou que le premier qui fut roi fut un homme que les besoins seuls , qui naquirent des circonstances , élevèrent à cette dignité ; un homme à qui ses semblables donnèrent le pouvoir , non de leur commander en maître , mais uniquement de les protéger , de les défendre , de veiller à leur sûreté contre les dangers de l'extérieur , car alors , un gouvernement étant encore à fonder , et la société n'ayant fait aucun pas vers la civilisation , o'était les*

seuls dangers qu'on avait à courir; enfin, un homme dont toute la juridiction se bornait à proposer des conseils, et, à mesure que les besoins l'exigèrent, des lois, lois qu'il jugeait les plus propres à assurer le bonheur de ses concitoyens, lois que, d'ailleurs, ses concitoyens se réservaient, comme je l'ai dit plus haut, d'approuver ou de désapprouver. Il est facile maintenant de se fixer sur l'une ou l'autre des deux hypothèses que je viens de développer. Si l'on m'objectait la première, on m'objecterait une chose absurde, et une chose absurde ne mérite pas de réponse. Si l'on m'objectait la seconde, on ne dirait rien que je n'aie dit moi-même, ou que je n'aie voulu dire. Qu'importe donc telle ou telle supposition, pourvu que le principe reste le même ?

Oui, le grand principe que j'ai eu pour but d'établir, principe sacré puisqu'il est puisé dans la nature, c'est que les souverains ne sont que les mandataires des peuples. Ce ne sont point des maîtres, encore une fois, qui commandent à des esclaves, ni même à des *sujets* (le terme serait impropre); mais ce sont des égaux qui commandent à des égaux.

Cependant je tiens là un langage qu'on ne comprend guère aujourd'hui; et pourquoi? parce que l'habitude d'un long esclavage a tel-

lement abâtardi les peuples, qu'ils ne savent plus se faire un sort définitif, et que les mots de *sage gouvernement*, de *gouvernement basé sur la nature et la raison*, sont des énigmes pour eux. Leur parle-t-on de liberté ? ils ne connaissent que les abus qu'on peut en faire ; leur parle-t-on de royauté ? tant de souvenirs odieux sont malheureusement attachés à cette dignité, qu'ils tremblent chaque jour qu'elle ne dégénère en despotisme. Voyez aussi comme ils ont bien soin de n'en faire qu'une autorité sans pouvoir, qu'un hochet pour amuser quelques soi-disant *représentants de la nation* !

Il est donc vrai que le genre humain, à mesure qu'il a fait des progrès dans la civilisation, n'est sorti peu à peu de la barbarie que pour retourner à grands pas vers la barbarie. Hé ! quelle différence de celle-ci à la première ! La première ne méritait pas même le nom qu'on lui donne, puisque, par elle, l'homme était simple comme la nature, au lieu que celle-ci, à demi-cachée sous le voile imposteur des lumières et des beaux arts, est hideuse comme les vices qui l'accompagnent. Dans la première, on savait être libre ; dans celle-ci, à peine sait-on n'être pas esclave. Chose étrange ! il semble qu'il ne soit donné qu'à l'homme sauvage de sentir sa dignité, et à l'homme civilisé de baiser

avec respect la main qui voudra le charger de chaînes ; tant il est vrai que la civilisation n'est autre chose qu'un long apprentissage de servitude ! C'est l'ambition qui a civilisé les peuples ; c'est l'ambition qui les a asservis. Aujourd'hui surtout , il est devenu si facile de les asservir , que les égoïstes , tant soit peu audacieux , qui veulent s'agrandir à la faveur des nombreux sacrifices qu'ils ont l'art d'imposer à la patrie , n'ont presque pas de peine de leur persuader qu'ils sont libres , lors même qu'ils sont bien loin de l'être.

Une nation qui en est venue à ce point d'aveuglement , de stupidité , est la plus misérable des nations. Il peut se faire qu'elle aura quelques-fois le désir de prendre la vérité là où elle est , mais ses préjugés anciens et nouveaux répandront presque toujours un nuage sur ses bons désirs , et elle ira chercher la vérité là où elle n'est pas. Néanmoins , elle peut être florissante ; elle peut avoir des succès au-dehors , étendre au loin ses conquêtes ; mais il ne faut pas s'abuser : loin d'en être plus heureuse , elle n'en sera que plus malheureuse , que plus esclave , surtout si c'est une nation où les vains titres , où les priviléges sont en vigueur. Pour expliquer ce que j'avance , je n'aurai point recours à des assertions gratuites , à l'art subtil

du sophisme ; mais je vous renverrai à l'histoire. Consultez les fastes de tous les peuples , examinez , par exemple , le règne trop fameux de Louis XIV , et vous découvrirez cette grande vérité ; vous verrez d'abord un prince qui , doué d'un génie vaste et profond , souple et ardent , embrasse de bonne heure la conquête de l'Europe entière ; il est à peine âgé de 15 ans , et son jeune cœur ne respire que des triomphes et brûle de s'élancer vers la gloire. Cependant la France , à cette époque , se trouvait encore dans un état de crise violente. Depuis Louis XIII , de fréquents orages , inséparables d'une longue minorité , n'avaient cessé de tourmenter ce vaisseau fragile , lorsque , après la mort de Mazarin , Louis XIV résolut de gouverner par lui-même ; il prend aussitôt le timon des affaires , et à peine s'en est-il saisi , qu'il imprime à toutes ses démarches le caractère de sa grandeur et le sceau de ses faiblesses. Ah ! c'est alors qu'on put entrevoir aisément le sort fatal et brillant que la France allait subir ! Ça été , en effet , au XVII.<sup>me</sup> siècle , un triste et sublime spectacle offert au monde qu'un prince qui , secondé par d'habiles capitaines pour marcher à la tête de ses armées , par d'habiles amiraux pour commander ses escadres , par d'habiles ministres pour diriger les affaires de l'état , et

appuyé sur tous ces grands hommes comme sur autant de colonnes qui tendent à soutenir un majestueux édifice, ne fit néanmoins qu'ébranler l'Europe en troublant la sécurité de sa patrie, en la mettant à deux doigts de sa perte ; faire la loi aux rois tandis qu'il la faisait d'une manière plus despotique encore à ses sujets ; disposer à son gré des couronnes, tandis qu'il disposait des deniers du peuple pour dresser des édifices dignes de son orgueil et réjouir la vanité de ses courtisans et de ses maîtresses ; étendre sa puissance jusque sur les mers, tandis qu'il en abusait dans ses états en opprimant, en arrachant indignement à leurs foyers et à leurs familles des hommes qu'il eût dû regarder comme ses égaux, et dont il devait respecter les opinions religieuses ; éléver la France au-dessus de toutes les nations du monde, tandis qu'il lui creusait un abîme, tandis qu'il la conduisait de victoire en victoire à la plus profonde misère ; et qui, enfin, par un de ces grands évènements qui changent la face des empires, se vit tout-à-coup, après avoir joui pendant cinquante ans du fruit de ses triomphes et de sa gloire, harcelé de tous côtés par les revers, comme si la fortune, qui se plait si souvent à se jouer des hommes, ne l'eut porté au faite des grandeurs que pour le précipiter

de plus haut ! Et cependant, ô France ! que ton sort parut long-temps digne d'envie ! Comme autrefois Rome sous le règne d'Auguste, tu étais devenue, sous le règne de Louis, la souveraine de l'univers ! Seule tu avais l'empire de l'océan ; tu dictais des lois aux nations, tu étais comme le sanctuaire des lettres et des beaux arts, et l'imposant cortège de tous les grands hommes que tu renfermais dans ton sein ajoutait un nouvel éclat à tes triomphes, une nouvelle force à ta puissance !..... Mais, pendant ce temps là, le peuple souffrait : Que dis-je ? il souffrait en silence sous le sceptre de fer du monarque absolu qui le frappait ! Accablé d'impôts, dévoré, jusque dans ce qu'il avait de plus cher, par le fléau de mille guerres injustes, il était réduit à se nourrir d'un pain arrosé de ses larmes et de ses sueurs, tandis qu'un troupeau de vils courtisans et de courtisanes plus viles encore courait se presser autour du trône, dans l'espoir d'obtenir, sinon de nouveaux priviléges et de nouvelles grâces, au moins un regard favorable du capricieux despote qu'on rassasiait de flatteries et d'encens. O humanité ! c'est ainsi qu'on te foulait aux pieds ! C'est ainsi que des monstres, qu'on appelle *civilisés*, sont parvenus de tous temps à mettre en lambeaux le sacré contrat qui doit exister entre

l'homme et l'homme!.... On en voit surtout un exemple dans ce beau langage qu'osa tenir ce même despote, lorsqu'après avoir creusé, à force de sottise et d'orgueil, un vaste précipice à sa patrie, il s'écria qu'il voulait *aller s'ensevelir avec sa brave noblesse sous les ruines de la monarchie!* Voilà un langage, dis-je, qu'on a toujours admiré, qu'on admire encore, et que je rougis d'avoir autrefois admiré moi-même. Mais aujourd'hui, revenu de ce coupable enthousiasme, je me demande avec surprise comment on peut admirer de semblables paroles; comment il se fait qu'aucun historien ne se soit avisé encore de les relever avec toute l'indignation qu'elles méritent. Remarquez, en effet, que l'insolent et superbe Louis XIV ne dit point qu'il veut s'entourer de son peuple. Non, ce peuple qu'il vient de plonger dans la plus désolante misère, ce peuple, dont il n'a cessé pendant tout son règne, de concert avec ses favoris et ses favorites, de sucer le sang et les sueurs, il ne le compte pour rien; il ne veut s'entourer, dit-il, que de *sa noblesse*, c'est-à-dire de ces esclaves vendus à l'ambition d'un seul homme, de ces adulateurs éhontés, dont il acheta le dévouement en les associant à son égoïsme et à ses plaisirs, et en leur donnant lui-même l'exemple du peu de cas qu'ils ont toujours fait de ce qu'ils

appellent *le peuple*. Hé ! que ne disait-il aussi , comme un autre Sardanapale , qu'il voulait aller se brûler avec ses femmes ?.... Je ne ferai plus qu'une réflexion : Si le siècle de Louis XIV a été surtout le siècle de la gloire de notre patrie , on peut dire également qu'il a été surtout le siècle de son humiliation et de sa misère. Convenons que c'est une gloire achetée bien cher.

Toutes ces réflexions sur le règne de Louis XIV , pour paraître hors de mon sujet , n'en sortent nullement ; au contraire , je n'ai fait qu'appuyer solidement par un exemple que je pourrais accompagner de mille autres , mon principe , qui déclare que les peuples ont été jusqu'ici plus ou moins malheureux sans remède , à mesure qu'ils se sont plus ou moins *civilisés* , plus ou moins écartés de la nature. Ils ont perdu de vue l'origine de leurs droits.

Cependant ils ont fait quelquefois de généreux efforts pour les reconquérir , et la France , par exemple , a vu , il y a quarante ans , bien des tyrannies étouffées dans le sang de sept millions de citoyens. Mais ô ciel ! fallait-il un si grand sacrifice pour devenir ce que nous sommes ? La vérité , pour laquelle on s'insurgeait , n'aurait donc produit que des monstres ? Ah ! il ne faut pas en être surpris , c'est qu'on ne s'attacha plus qu'à la défigurer , cette vérité ,

après que Mirabeau fut descendu dans la tombe ! Que dis-je ? on la méconnut entièrement ; elle périt avec le grand homme qui la faisait triompher à la tribune. D'un excès, dont on avait su s'affranchir, on courut se jeter dans un autre , et depuis nous n'avons fait , pour ainsi dire , que tomber d'un mal dans un autre mal ; c'est pourquoi je ne craindrai point de le soutenir , au risque de voir les sots se moquer de moi , les hommes qui nous gouvernent m'ont paru avoir , comme la plupart de ceux qui les ont précédés , la vue bien courte en politique. Toujours entêtés dans leurs fausses théories , dans leurs éternelles idées de *progrès des lumières* , de *progrès dans la civilisation* , l'expérience n'a pu encore les instruire ; ils ont cru pouvoir fonder , chacun de leur côté , un gouvernement sage et durable , et aucun n'a atteint le but ; tous ont bâti un édifice sur un sable mouvant. Pourquoi cela ? parce qu'ils ne se sont pas aperçus , encore une fois , que plus ils veulent s'éloigner de la nature , plus ils s'éloignent de l'ordre ; la nature est une avec la vérité : suivie avec sagesse , elle peut seule opérer la plus belle des civilisations.

En voilà assez pour l'explication et le développement de mon principe. Je l'ai établi , dès les premières pages de cette brochure , sur des

bases inébranlables. Les principaux devoirs des rois , tels que je vais me hâter de les tracer avec précision , en seront les conséquences ; de plus , comme mon but sera de dire beaucoup de choses en peu de mots , je nie contenterai souvent de blâmer en passant certains actes dont la culpabilité n'a guère besoin d'être discutée. Quant aux droits des peuples , je crois pouvoir me dispenser d'en faire un point séparé de mon discours ; parler des devoirs des princes , c'est parler de leurs droits et de ceux de la nation qu'ils gouvernent.

Le premier devoir d'un roi , c'est de mesurer ses forces quand il accepte la royauté. Qu'il songe à l'immense responsabilité qui pèse sur sa tête : il a tout un peuple à rendre heureux ; mais pour le rendre heureux , il faut savoir le gouverner , et pour savoir le gouverner , il faut avoir du génie. Qu'il y réfléchisse donc sérieusement : malheur à lui si l'attrait d'une couronne peut l'emporter dans son cœur sur le plus sacré de tous ses devoirs !

Cependant il peut n'être pas persuadé d'avance de son incapacité ; alors , qu'il essaye ; qu'il prenne , mais non sans trembler , le timon des affaires , et dès qu'il sera bien convaincu , par l'expérience , de son impuissance à les diri-

ger avec sagesse, qu'il n'hésite plus; qu'il laisse à un autre le soin de soutenir un fardeau qui l'accablerait, et qu'il n'attende pas que le peuple mécontent se soulève pour le renverser du trône; car le peuple en a le droit, et la preuve en est claire: c'est que si le peuple ne renversait pas le monarque, le monarque se trouverait responsable de tous les maux qu'endurerait le peuple.

Un roi incapable, avec les meilleures intentions, n'est pas moins dangereux qu'un despote; le malheureux Charles X nous en a donné un exemple funeste. Combien d'autres princes, de différentes nations, ne pourrais-je pas citer!

Il en est d'un état comme d'un vaisseau; qu'un vaisseau soit guidé par un pilote malhabile, le vaisseau ira bientôt se briser contre les écueils.

Que les peuples y prennent garde; leur bonheur dépend du choix d'un prince. Qu'ils circonscrivent donc dans de sages limites la monarchie héréditaire, s'ils en ont une. N'est-il pas insensé de souffrir que les fils d'un roi succèdent *sans interruption* à leur père? Un Charlemagne pouvait régner, un Louis-le-Débonnaire, son fils, ne le pouvait pas.

Oui, quand les peuples, vivant sous une monarchie, ont déclaré cette monarchie héré-

ditaire , ils ne l'ont déclarée telle qu'autant que les successeurs du prince régnant seraient capables de les gouverner ; ce qui rentrait toujours dans la monarchie élective. Si cette condition n'a pas été émise solennellement , au moins elle a été tacite ; et , pour avoir été tacite , elle n'en est pas moins juste et nécessaire.

Cependant , si nous consultons l'histoire , nous voyons qu'il en a été autrement. Pourquoi cela ? parce que les peuples ont toujours commis dans ces circonstances deux grandes fautes : 1.° Ils ont oublié de consacrer par une loi la condition essentielle dont je viens de parler ; 2.° En se donnant un chef , ils l'ont laissé s'entourer peu à peu de créatures , et ils n'ont pas songé à se réserver la majorité du pouvoir. Trop de confiance les a perdus ; ils n'ont pas compris , dis-je , que l'ambition et l'orgueil sont les deux passions vitales de la plupart des hommes ; il a fallu les *civiliser* pour leur faire entendre qu'on voulait les rendre esclaves. Disons donc , avec justice , que cette monarchie héréditaire , que l'on a osé appeler depuis *l'légitimité* , parce qu'on a prétendu en faire un *droit* des souverains , n'est autre chose qu'un triomphe de l'ambition et de l'orgueil de ces mêmes souverains sur l'inexpérience et l'aveuglement des peuples.

Mais aujourd'hui les nations de l'Europe, la nation française surtout, ne sont pas tellement opprimées qu'elles ne puissent échapper au piège fatal où elles se sont laissé prendre. Qu'elles se déclarent donc hautement contre les deux fautes capitales qui les ont frappées de tant de maux, et, par cette déclaration solennelle, sera consolidé à jamais le bonheur de notre existence sociale.

Après ce que je viens d'établir, je n'ai plus qu'à parler des devoirs d'un roi qui a le génie nécessaire pour bien gouverner. C'est un sujet important et qui mérite toute l'attention du lecteur.

Un roi qui veut gouverner conscientieusement doit rentrer sans cesse en lui-même et se dire : « Je suis homme, j'ai été appelé à faire le bonheur des hommes ; tel est le mandat qu'ils ont bien voulu me confier ; ils me l'ont confié, ils ont le droit de le retirer ; je veux tâcher de m'en rendre digne. »

Selon une maxime aussi sage et aussi juste, un roi devra donc se croire l'égal du moindre de ses sujets ; il se rappellera que son titre de roi n'a de valeur qu'en ce qu'il le tient de la nation elle-même ; que la nation le lui ôte, et le voilà redevenu simple citoyen. Lorsque, dans le principe, les peuples se sont choisi des chefs,

ils n'ont eu d'autre but, comme je l'ai déjà dit, que de se réunir par un intérêt commun sous la tutelle plutôt que sous le commandement d'un homme éclairé ; ils sont venus lui demander des conseils ayant de lui demander des ordres ; les conseils une fois donnés, mais approuvés par eux, ils ont dit à leur chef : Ordonne.

Il suit de là que les souverains ne doivent rien faire sans le consentement de la nation, pas même une ordonnance ; s'ils le font aujourd'hui, c'est un reste des usurpations de la tyrannie.

Les souverains me font pitié, lorsqu'abusant de leur autorité, ils viennent nous dire qu'ils usent d'un pouvoir que leur ont légué les souverains leurs aïeux. Si leurs aïeux usurpèrent ce pouvoir, ils sont usurpateurs comme leurs aïeux ; ils héritent d'une injustice ; car, ils ont beau faire, il faudra toujours remonter à la loi de nature, et, d'après cette loi, ils se trouvent dans un état de crime perpétuel envers la patrie.

Doit-on être étonné ensuite de les voir se croire tout permis, par cela même qu'ils portent le sceptre ? Appeler nécessité de l'état ce qui ne sert trop souvent qu'à flatter leur ambition ou à soutenir leurs dépenses superflues, refuser

de prendre le mérite dans l'humble demeure du pauvre , comme s'il n'était pas plus probable de le trouver là plutôt qu'au sein d'une orgueilleuse opulence , et engraisser par d'énormes appontements des fonctionnaires déjà riches , comme si ce n'était pas une honte , chez des peuples qui se disent *civilisés* , de souffrir que les services qu'on rend à la patrie lui soient vendus au poids de l'or ? Doit-on être étonné de les voir si peu attentifs à veiller sur l'abus des charges , les maintenir au contraire dans les mains de ceux qui en sont indignes , accorder même les plus importantes aux intrigants qu'ils espèrent devoir reculer les bornes de leur autorité , consacrer , multiplier les plus odieux priviléges , et froncer le sourcil de colère lorsqu'un homme ferme et courageux ne craint pas de leur dire la vérité avec franchise ? Enfin , doit-on être étonné du faste insolent qui les environne et de cette fierté dédaigneuse qu'ils affectent à l'égard de leurs sujets , comme s'ils voulaient leur dire : « Nous sommes d'une autre nature que vous ; nous n'avons ni vos faiblesses ni vos vices ! » Ah ! les Lycurgue et les Solon chez les Grecs , les Cincinnatus et les Fabricius chez les Romains , n'avaient autour d'eux ni palais , ni vêtements de pourpre , ni cette pompe superbe qui accompagne la cour

de nos rois ; mais , ce qui valait bien sans doute toutes ces pettesses de la vanité humaine , ils avaient la sagesse et la vertu. La sagesse ! elle n'est presque jamais dans la bouche des monarques d'aujourd'hui ; la vertu ! elle semble avoir fait divorce avec les trônes ; les trônes perdraient de leur prix , aux yeux même des peuples imbéciles , s'ils n'étaient environnés de courtisans lâches et rampants , dont la langue infatigable ne cesse de distiller dans le cœur des princes le venin de la flatterie et du mensonge.

Rois de la terre , apprenez à mieux comprendre les hautes fonctions que vous avez à remplir , et songez que vous devez nous rendre compte de vos moindres démarches. Tous vos moments appartiennent à la patrie ; si la patrie est malheureuse , c'est vous seuls qu'elle doit accuser.

Croyez-vous n'être rois que pour vivre dans les plaisirs et recevoir des hommages ? Détrompez-vous : les plaisirs sont interdits aux rois ; quant aux hommages , ils ne sont dus qu'à la vertu.

Que signifie cette couronne enrichie de diamants dont vous vous plaisez à ceindre votre front ? Que signifient ces superbes palais que vous habitez ? Quittez , quittez ces hochets qui vous déshonorent : ce n'est point là ce qu'il

vous faut pour rendre votre peuple heureux. Pour les acheter , ces hochets , il a fallu le surcharger d'impôts , et vous nagez dans l'opulence , tandis que plus d'un pauvre citoyen n'avait pas seulement où reposer sa tête. Mais , quoi donc ? Avez-vous oublié que l'impôt que vous levez sur vos sujets est un vol que vous leur faites , dès que vous cessez de l'employer *uniquement* à l'utilité commune ?

Mais , direz-vous , si nous avons des palais superbes , une cour somptueuse , c'est pour paraître avec dignité aux yeux de la multitude. Je vous entendis : il vous faut une dignité factice ! Car , si vous viviez , par exemple , sous un toit de chaume , on verrait peut-être que vous n'êtes que des hommes très-ordinaires , et souvent les plus vils et les plus criminels des hommes. Mais , vous êtes donc , d'après votre propre aveu , indignes de régner ? Et cette dignité que vous affectez n'a donc d'autre but que d'inspirer la crainte , et non le respect et l'amour ? En ce cas , vous n'êtes que des tyrans , et il est du devoir des peuples de vous retirer leur confiance.

Croyez-moi , Saint-Louis , rendant la justice au pied d'un chêne , vivant avec autant de modestie et de frugalité que le moindre de ses sujets , se montrant affable avec tout le monde ,

accessible à tous , avait plus de dignité que vous n'en avez sur un trône : il avait cette dignité que donne l'ascendant irrésistible de la vertu. Ah ! c'est que Saint-Louis était un grand roi , et que vous , vous n'êtes que de fanatiques esclaves de votre vanité et de votre égoïsme.

Tout ce magnifique appareil que vous étalez ne sert qu'à couvrir votre bassesse , ou plutôt à rendre respectable cette fange impure des vices dans laquelle vous vous vautrez sans scrupule.

Le luxe est inséparable de la corruption des mœurs , et vous donnez l'exemple du luxe ; la pauvreté accompagne presque toujours la vertu ; vous rougiriez d'être pauvres.

Un état n'est-il donc puissant que quand il est riche ? Lorsque Xercès demanda au roi Démarate s'il pensait que les Grecs osassent lui résister , Démarate répondit qu'ils étaient à craindre , parce qu'ils étaient pauvres et vertueux. Personne n'ignore si les Grecs furent , en effet , redoutables au barbare de l'Asie.

Je me hâte , afin d'arriver à une question qui n'est pas peu importante : je veux parler des titres ou priviléges. C'est là ordinairement que le luxe prend sa source , et ça été un grand crime de la part des premiers rois de les pro-

pager, et de la part des rois leurs successeurs de les maintenir héréditaires.

Cependant Montesquieu a dit dans son *Esprit des Lois* : « Une noblesse est nécessaire à une monarchie. » C'est une erreur, et une erreur dangereuse dans la bouche de Montesquieu. Je respecte le génie de ce grand homme, mais je respecte encore plus la vérité ; c'est pourquoi je répondrai hardiment : Dans un état monarchique ou républicain, une noblesse, surtout une noblesse héréditaire, est le plus redoutable des fléaux ; c'est la principale cause, inaperçue jusqu'ici, qui leur a presque à tous creusé un abîme. Et que l'on ne m'accuse pas de faire ici de la *déclamation* ; on n'a qu'à lire ce qui suit, et l'on se convaincra sans peine que je ne *déclame* point, mais que je raisonne.

Je commence par l'état républicain, et Rome est la république qui me fournira les preuves de ce que j'avance.

Rome fut d'abord une monarchie. Tout le monde sait que Romulus, qui la fonda, fonda aussi l'ordre des patriciens ; il s'imaginait, sans doute, comme Montesquieu, qu'une noblesse héréditaire est propre à consolider un gouvernement monarchique. Mais Romulus fut avengé ; il commit une grande faute, qui devint une source de malheurs pour l'état dont il jetait

les fondements, après avoir été fatale à lui-même.

Elle lui fut fatale, car son peuple l'adorait, et les patriciens orgueilleux l'assassinèrent. Il en fut ainsi dans tous les temps; dans tous les temps, l'esprit d'insubordination, le peu de respect aux lois établies, ont été le grand crime qu'on a eu à reprocher à la classe des citoyens privilégiés. Hé! pourrait-il en être autrement? Les titres, surtout les titres non mérités, les titres que donne la naissance, ne sont autre chose que des aliments de l'orgueil; et c'est une vérité incontestable que l'orgueil et l'insubordination marchent ensemble.

Elle fut fatale à l'état, qui en doute? De toutes les causes qui entraînèrent Rome à sa chute, les deux causes capitales furent, d'un côté, ces dissensions perpétuelles qui ne cessèrent de lui creuser jusqu'à la fin un vaste tombeau, et de l'autre, ce luxe alarmant qui vint combler la mesure du mal que les dissensions avaient fait. Or, qui occasionait ces dissensions? L'orgueil et l'ambition des patriciens. Et ce luxe, qui l'introduisit dans l'empire? L'orgueil, l'ambition, et l'on pourrait même ajouter l'avarice des patriciens!

Quant aux dissensions, on m'objectera peut-être que les tribuns du peuple en furent pres-

que toujours les principaux auteurs. Mais pourquoi, répondrai-je alors, y avait-il des tribuns à Rome ? S'il n'y eût jamais eu de patriciens, il n'y eût jamais eu de tribuns du peuple ; il n'y eût eu que de vrais Romains pour gouverner les Romains, et Rome eût été paisible et heureuse.

Il faudrait réfléchir quand on raisonne, et l'on ne réfléchit pas ; on se contente toujours de considérer la suite des choses, sans remonter à leur source ; voilà pourquoi les erreurs sont prises trop souvent pour des vérités, les préjugés pour des droits. Aussi, je ne serais nullement surpris de voir plusieurs de mes concitoyens ne pouvoir me pardonner ma franchise, me proscrire même de leur société pour avoir osé avancer publiquement de pareils principes ; je ne serais nullement surpris de voir la bande nobilière s'agiter, et me dire : « Quoi de plus *légitime* que des titres que nous tenons du prince lui-même, et que nous ont transmis nos ancêtres ? Voilà, cependant, ce que vous avez pour but d'attaquer ! »

*Quoi de plus légitime !* C'est une chose à examiner. Ouvrons nos annales, et voyons sur quoi peut être basée cette prétendue *légitimité* de titres ou de priviléges.

Dans le principe, il y avait, comme aujour-

d'hui , une noblesse parmi les Français ; mais cette noblesse n'était point héréditaire ; on ne la donnait qu'au mérite. Pour l'obtenir , il fallait avoir rendu quelque service éclatant à la patrie ; alors seulement on était appelé à jurer fidélité au prince , qui vous déferait le titre de *Leude ou fidèle.*

L'état était démocratique ; il tarda peu à devenir aristocratique. Les assemblées nationales , qui se composaient d'abord de tous les citoyens sans exception , et où chacun avait droit de délibérer , ne furent plus dans la suite qu'une autorité concentrée dans le conseil des nobles , et dont le roi n'était que le président.

Mais les rois voulurent étendre le cercle de leurs prérogatives. Pour réussir , ils se firent des partisans dévoués en admettant à la prestation du serment les Gaulois qui en étaient exclus : car les Gaulois , à titre de peuples conquis , étaient regardés comme esclaves et n'avaient aucune part aux priviléges ; aussi , une fois en possession de la majorité dans le conseil , ils n'eurent garde de disputer la souveraineté absolue au monarque qui les comblait de faveurs si inespérées. Les évêques eux-mêmes , pour lui faire leur cour , sanctionnèrent cette décision absurde , que les rois tiennent leur couronne *immédiatement de Dieu.*

Pendant que tout conspirait à légitimer les prétentions tyranniques du prince, le prince, de son côté, n'oubliait rien pour fortifier de plus en plus son pouvoir; il eut l'adresse de subjuger les grands, en leur accordant, à titre de bénéfice, des domaines dont il se réservait de les déposséder dès que leur conduite ne seconderait pas ses désirs.

Sur ces entrefaites, d'affreux désordres surviennent; la guerre civile s'allume, et l'ambition des fils de Clovis en est le motif et le but; les habitants des champs sont consternés. Exposés au pillage, menacés de la servitude, ils courent se jeter aux pieds de ceux des leudes et des évêques dont la puissance leur offrait le plus de garanties pour leur salut, et sollicitent par de nombreux présents leur protection. Or, ces présents, disent les historiens, devinrent à la longue la dette d'un sujet à son seigneur: telle est l'origine de ce qu'on a appelé depuis *seigneurie*.

Ces sortes d'usurpations se multiplièrent à l'infini, et, en peu de temps, la France fut infestée de petits despotes. Les seigneurs devinrent très-redoutables. Ce qui acheva de consolider leur puissance, c'est qu'à la faveur des troubles ils eurent l'art d'obtenir les titres de juges et de capitaines des environs de l'endroit qu'ils habitaient, titres qui n'avaient appar-

tenus jusqu'alors qu'aux ducs et aux comtes. Les ducs et les comtes n'étaient autre chose que des magistrats publics.

Le souverain, loin d'arrêter les progrès du mal, le laissait grossir, jusqu'à ce qu'il fût devenu enfin un géant capable de l'écraser. Peu lui importait que des citoyens puissants cherchassent à satisfaire leur ambition, pourvu qu'il pût satisfaire la sienne; il les laissait s'entourer, presque sans obstacle, de nouveaux pouvoirs, et il ne prévoyait pas que ces mêmes citoyens, dévorés d'égoïsme et d'orgueil, formeraient un jour, en se réunissant, quelle que fût l'étendue de l'autorité royale, un contrepoids énorme qui ferait pencher la balance à son préjudice; c'est ce qui arriva. Pour conserver intacte sa puissance, au milieu de tant de seigneurs turbulents dont les intérêts étaient opposés, il se vit contraint de se placer à la tête des différentes factions, afin de protéger tour à tour celles qu'il redoutait le plus, et il retirait à des leudes leurs bénéfices pour les donner à ceux qu'il protégeait. Cette politique absurde ne pouvait durer: tous les leudes ouvrirent les yeux et virent bien qu'ils étaient les dupes du prince. Leur ambition s'en humilia; ils voulurent y porter remède; mais ce n'est qu'en 614 que les évêques et les leudes

assemblés, après avoir condamné au supplice la trop fameuse Brunehaut, que Clotaire II avait livrée à leur ressentiment, déclarèrent irrévocablement que les bénéfices et les prérogatives qui y étaient attachés seraient héréditaires dans les familles, et que les seigneurs conserveraient dans leurs terres tous les droits qu'ils avaient usurpés. Par suite de l'hérédité des bénéfices, disent encore les historiens, on s'accoutuma peu à peu à penser que les fils d'un leude naissaient leudes. Ainsi s'établit la noblesse héréditaire parmi les Français, ainsi fut fixée à jamais une ligne odieuse de démarcation entre tels et tels citoyens.

Dirai-je, à présent, comment la féodalité, qui n'était encore qu'au berceau, grandissait chaque année et s'attachait avec une minutieuse exactitude à effacer jusqu'aux moindres apparences de liberté ? Dirai-je comment, vers le dixième siècle, après n'avoir été interrompu dans ses nouveaux projets de crime que par le règne à jamais mémorable de Charlemagne, le monstre étendit insensiblement sur tous les points du royaume ses mille bras de fer, et saisit, d'une main avide, la chaîne pesante destinée à faire rentrer chaque citoyen au rang des brutes ? Mais non ; le récit de tant d'abus, de tant d'horreurs, serait trop long ; je laisse à

l'histoire le soin de les juger à son inflexible tribunal. Je dirai seulement que cette révolution, quoique si extraordinaire, n'avait cependant rien de surprenant : les souverains, à force de sottise et d'orgueil, s'étaient laissé arracher tous leurs prétendus droits ; le peuple lui-même, encore enfant sans expérience, était venu se jeter tête baissée dans le piège que lui tendait la tyrannie ; il n'ouvrit les yeux qu'après qu'il ne lui resta plus d'autre partage que de dévorer pendant neuf siècles le frein de la servitude, sans jamais pouvoir tout-à-fait le briser. Aussi, une haine profonde pour les scélérats qui l'opprimaient fut-elle héréditaire dans les familles, comme les odieux priviléges qui en étaient le motif. Il ne fallait qu'une occasion favorable, et la vengeance ne pouvait manquer d'être terrible : personne n'ignore si elle l'a été. Mais, ô peuple Français ! malheureux peuple ! s'il y a eu, depuis 90 jusqu'à 95, tant de massacres, tant de proscriptions accumulées, si le sang de sept millions de victimes a inondé le sein même de la patrie, ce n'est pas toi qu'il faut accuser ; n'en accusons que tes oppresseurs, ces avares satellites du despotisme qui se faisaient, en quelque sorte, un jeu d'irriter ta patience ! Ce sont eux qui sont les premiers coupables ! Ce sont eux qui ont couvert la France

d'échafauds, parce que ce sont eux qui ont tout fait pour te plonger dans le délire de cette rage dont tu n'as plus été le maître lorsqu'elle fut montée à son comble !

La preuve de ce que je viens d'avancer se rencontre tous les jours. Qu'on aille dans les villes, dans les villages, dans les hameaux, on n'y trouvera pas un vieillard qui n'ait conservé un amer souvenir de l'ancien régime ; et de vieux égoïstes, le cœur tout chaud encore de dépit d'avoir perdu leurs avilissantes prérogatives, viendront me dire qu'il y avait *très-peu* d'abus ! Je ne les croirai pas ; j'en croirai plutôt l'histoire, et tant de témoins vivants dont la bouche éloquente et désintéressée dépose contre eux.

Cependant qui le croirait ? En dépit de notre trop fameuse révolution, leurs titres leur ont été conservés comme un *droit* ; ces titres, qu'ont usurpés leurs aïeux, ces titres injustes et absurdes au nom desquels ils exploitaient jadis la tyrannie, au nom desquels ils affectent encore, pour tout ce qui n'est pas *titré* comme eux, le dédain le plus marqué, l'indifférence la plus coupable ; car ils ne veulent pas comprendre, ces serviles et redoutables adulateurs des rois, que ce n'est pas la tête qu'il faut porter haut, mais le cœur, comme l'a dit un grand écrivain du siècle.

Mais , me dira-t-on , il ne leur reste que des titres : les priviléges qui y étaient attachés n'existent plus.

Il ne leur reste que des titres ! Mais ces titres seuls ne sont-ils pas un crime ? Et un peuple qui se respecte doit-il les tolérer ? Non , il ne le doit pas ; la noblesse est toute dans les sentiments ; elle n'est pas dans un monosyllabe , dans un titre de *duc* , de *comte* , de *marquis* . Que dis-je ? il est bien rare que ces titres ne soient pas accompagnés de sottise et d'orgueil . Hé ! que peut-il y avoir de bon là où la sottise et l'orgueil prédominent ?

C'est l'éducation qui distingue les hommes ; l'inégalité qu'elle établit est seule légitime ; elle est nécessaire ; l'inégalité qu'établissent les titres n'est qu'odieuse.

Il est clair que je ne ferai pas société avec un porte-saix ; lui-même n'y consentirait pas ; il n'a pas reçu la même éducation , la même instruction que moi . Cependant je me garderai d'affecter le dédain à son égard ; je l'estimerai , au contraire , s'il est honnête homme dans son état .

Mais si le fils ou petit-fils d'un porte-saix , d'un maçon , d'un décretEUR même , a pu être bien élevé (comme il s'en trouve) , pensez-vous que je dédaignerai de le fréquenter ? Égoïstes

insolents, ne vous moquez pas de ce que je viens de dire. Qu'êtes-vous de plus que lui ? N'est-il pas homme comme vous ? N'a-t-il pas reçu de l'instruction aussi bien que vous ? Ses manières, ses procédés ne sont-ils pas honnêtes comme les vôtres ? Non, je ne dédaignerai pas de le fréquenter, je rechercherai même son amitié, s'il en est digne, et il n'est pas douteux que je trouverai en lui une âme plus belle, plus loyale, plus vertueuse, que dans la plupart de ces *soi-disant nobles* qui affichent une orgueilleuse généalogie, et qui n'ont souvent en partage que de la vanité et de l'ignorance. Car, combien en voit-on dont toute la science se borne à la science ridicule des armoiries ! Il ne faut pas en être surpris ; c'est que le chétif amour-propre, qui est l'objet de toutes leurs complaisances, les a, en quelque sorte, rendus hébétés.

Quant aux priviléges, on me dit qu'ils n'existent plus ; mais raison de plus pour qu'une loi sage et prudente ait dû effacer jusqu'aux titres qui en étaient autrefois inséparables. Quoi ! ces titres nous rappellent des souvenirs à jamais odieux et on les conserve aux descendants des monstres qui s'en servirent pour opprimer les peuples ! Quoi ! ces titres supposent que le fils d'un *soi-disant noble* peut se croire *noble*, et dans

ce siècle, qu'on ne se lasse point d'appeler *le siècle des lumières*, on n'a pas honte de tolérer un tel renversement de toute raison, de toute justice ! Mais d'ailleurs, ces titres ne sont-ils pas eux-mêmes un *privilège* ?

Qu'on ne vienne pas me répéter encore qu'ils ne sont plus rien. S'ils ne sont rien, pourquoi les orgueilleux qui les possèdent y tiennent-ils tant ? Pourquoi verrait-on ces vieux usurpateurs des droits naturels de l'homme, de concert avec leurs familles, se récrier et les pleurer peut-être si l'on parlait de les abolir ? Ils y tiennent, parce qu'ils se représentent toujours une ligne de démarcation entre eux et les autres citoyens ; ils y tiennent, parce qu'ils peuvent se dire à eux-mêmes : « J'ai un monosyllabe devant mon nom ; donc je suis *noble* ; je puis être libertin, grossier, ignorant, faiueant, inutile ou dangereux à ma patrie, n'importe ; j'ai le droit de me croire plus que tel homme qui est franc, généreux, citoyen plein d'honneur et de probité, mais à qui il manque quelque chose : *Un titre.* »

Ah ! mes concitoyens ! il ne faut pas s'abuser ; ces titres sont beaucoup trop dès qu'il peuvent corrompre à ce point le cœur de l'homme. Je ne doute pas que le peuple Français n'en réclamât l'abolition sans balancer, s'il pouvait

comprendre combien il est dangereux de les maintenir.

Dans les premiers siècles de notre monarchie, il n'y avait, comme je l'ai dit plus haut, qu'une noblesse non héréditaire, et l'on était loin de prévoir alors qu'une monstrueuse féodalité régnerait un jour en France. Nous sommes à peu près dans le même cas. Les titres de noblesse sont héréditaires, mais ils sont sans priviléges; or, qui vous a dit que ces priviléges ne reparaitront pas si vous maintenez les titres qui en étaient autrefois inséparables? Le temps peut tout dans les choses humaines; rien ne résiste à son infaillible influence. S'il y a des principes faux ou injustes dans la société, le temps en développera tôt ou tard les funestes conséquences; s'il y a, au contraire, des principes justes et vrais, le temps en développera également les heureuses conséquences.

Il eût fallu que la dynastie de Napoléon se maintint sur le trône, et l'on aurait vu, avant cinquante ans, une féodalité nouvelle lever la tête, tenant d'une main cette chaîne antique qui asservit les peuples, de l'autre, le glaive qui les fait rentrer dans le devoir lorsqu'ils murmurent.

Aujourd'hui encore la tyrannie, pour paraître entièrement étouffée, ne l'est point; elle

fermente dans mille têtes ardentes qui convoient l'autorité souveraine à la faveur de notre agonie sociale. Que dis-je ? elle est dans tous les cœurs ; la véritable liberté n'existe plus que dans Caton et dans Brutus !

Ces violentes secousses qui ébranlent la société, ces bruits sourds d'une liberté séditieuse qu'accompagnent sans cesse des cris de mort et d'insubordination aux lois, m'en offrent une preuve qui saute aux yeux.

Oh ! que nous sommes devenus indignes, depuis bien des siècles, du beau nom de *Francs* que nous portons ! C'est à un peuple comme l'étaient nos premiers aïeux, c'est à un peuple comme le furent long-temps Sparte et Athènes qu'il faudrait laisser ce titre ! Le peuple Romain s'en montrait digne également lorsque, s'étant retiré sur le mont sacré, il lançait ces décrets ou plutôt ces foudres qui pulvérisaient les ambitieux et les tyrans !

Je me méfie beaucoup des hommes dont la popularité est trop grande ; la plupart ne rampent aux pieds du peuple que pour mieux le tromper, et, à l'aide de quelques mots magiques, ils le jettent dans une exaltation qui tient du délire. Prenons-y garde : il y a plus d'un Cromwel en France.

Les titrés eux-mêmes, quoique frappés au

œur par le spectacle de l'humeur inquiète d'un peuple qui veut être libre, ne désespèrent pas de leur cause; ils ne cessent de faire des vœux pour qu'elle triomphe, et j'en ai entendu moi-même quelques-uns prosétrer, en ma présence, ces paroles anti-sociales: « *Nous voudrions avoir, comme autrefois, beaucoup d'esclaves à notre disposition; c'est fort commode.....* » Ah! où en sommes-nous donc, grand Dieu! Chez un peuple éclairé, généreux comme le peuple Français, on n'a pas honte, encore une fois, de maintenir des titres absurdes qui ne tendent qu'à rendre l'orgueil hérititaire dans les familles, et qui dégradent l'homme jusqu'à étouffer dans son cœur la plus sublime de toutes les vertus, l'amour de la patrie!

Je ne regrette qu'une chose; c'est de n'avoir pas une influence suffisante sur l'esprit de mes concitoyens pour oser espérer que ma voix sera entendue. D'un autre côté, cet écrit ne fera sans doute que peu d'impression sur la plupart de ceux qu'on appelle LES NOBLES: ils s'en fâcheront, ils en riront peut-être de dépit; mais tout cela ne servira qu'à me convaincre d'une grande vérité: c'est que les préjugés sont bien plus difficiles à déraciner dans le cœur de l'homme que les vices.

Cependant prenons patience; puisque leurs

sentiments sont tels qu'ils les manifestent tous les jours, puisque, dans leurs prétentions orgueilleuses, ils se font un jeu d'abreuver de malhonnêtetés le citoyen simple et honnête, abreuvs-les de nos mépris. Peut-être un jour viendra où les élections n'auront plus de limites, où l'on cessera de croire qu'un éligible quelconque, pourvu qu'il ait 30 ans et qu'il paie 500 livres, est censé être plus capable de peser dans une juste balance les destinées du royaume, qu'un autre éligible de 24 à 25 ans qui ne paierait rien, mais qui aurait en partage une probité incorruptible et une instruction solide. Alors nos députés seraient vraiment les représentants de la nation, parce que la nation entière aurait eu la liberté de les choisir, jeunes ou vieux, riches ou pauvres; alors on apprécierait, j'en ai la confiance, les principes sacrés et salutaires que j'ai exposés dans cette brochure.

Mais on me fera une objection: Comment des citoyens pauvres, une fois élus députés, pourraient-ils vivre à Paris? Ils recevraient un traitement honorable de l'état, ce qui serait très-juste; et l'on diminuerait celui de tant de hauts fonctionnaires engrangés d'or, dont les services rendus à la patrie ne sont que mercenaires, ce qui serait très-juste encore.

( 47 )

En voilà assez ; ma tâche est finie pour le moment. Que de choses j'aurais encore à dire ! De plus , j'ai avancé bien des vérités qui auraient besoin d'être analysées et expliquées ; mais que le lecteur fasse attention que tout ce qu'il vient de voir n'est autre chose que quelques idées sommaires d'un long ouvrage que je livrerai plus tard au public. Dans cet ouvrage sera développé , jusqu'aux plus petits détails , le système d'un gouvernement basé sur les droits naturels de l'homme. En attendant , fier d'avoir trouvé la vérité que je cherchais , je veux l'embrasser avec dévouement , avec enthousiasme ; mon dernier vœu , c'est de n'avoir pas le malheur de me fanatiser pour elle. Le fanatisme déshonore la vérité ; et comme l'a dit avec raison un écrivain : La vertu finit là où l'excès commence.

FIN.

BIBLIOTHÈQUE  
DE LA VILLE  
DE PÉRIGUEUX



